



NATION
huronne-wendat

Wendake, le 20 mai 2021

255, Place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone : 418-843-3767
Télécopieur : 418-842-1108
www.wendake.ca

AVIS À LA POPULATION

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES TRANSFERTS DE BANDE

Kwe à tous et à toutes,

À la demande du Cercle des Sages et à la suite de certains questionnements qui circulent parmi la population de Wendake, voici des éclaircissements concernant la résolution #7142 *Levée complète du moratoire transfert de bande*, adoptée par le Conseil de la Nation huronne-wendat le 18 janvier dernier, qui établit les conditions de transfert de bande.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des trois situations où il serait possible de considérer un transfert de bande par le Conseil :

- 1- Un Huron-Wendat d'origine (enfant ou adulte) qui est présentement inscrit à la liste d'une autre Première Nation et qui souhaite revenir à la Nation huronne-wendat;
- 2- Un indien inscrit d'une autre Première Nation qui est marié, uni civilement ou dont le ou la conjoint(e) de fait depuis au moins cinq ans est d'un indien inscrit membre de la Nation huronne-wendat;
- 3- Un enfant mineur, inscrit au registre d'une autre bande et qui n'est pas d'origine huronne-wendat dont le parent a obtenu le transfert à notre Nation en vertu au point 2 de la présente.

Veuillez noter que pour chacune de ces possibilités de transfert, il y a des critères à respecter et l'acceptation par le Conseil de la Nation huronne-wendat se fait sur une base individuelle à la suite des recommandations des Services juridiques et de la démographie. Tout autre type de demande qui ne rencontre pas les points énumérés est automatiquement rejeté.

Par ailleurs, il faut savoir que la résolution # 7142 sera bientôt disponible sur le site Internet du Conseil, de même que l'ensemble des résolutions adoptées depuis le 1 novembre dernier. À titre de statistique, depuis l'adoption de la résolution en janvier dernier, six personnes rencontrent un des points énoncés précédemment et pourront être transférées à notre Nation.

En terminant, pour obtenir davantage d'information, je vous invite à communiquer avec Mme Jasmine Paul, agente au Registre des indiens et responsable à la Démographie à jasmine.paul@wendake.ca ou au (418) 843-3767.

En espérant que ces informations vous seront utiles. Önenh, Eskwayen !

Stéphane B. Picard

Chef familial responsable des Services juridiques et de la Démographie